

Initiatives ministérielles

Selon moi, en tant que député, il nous incombe de faire tout en notre pouvoir pour que cela fonctionne. J'espère que la motion, une fois modifiée, sera appuyée par tous les partis à la Chambre et que ces derniers s'assureront que le comité puisse mener à bien ses travaux.

J'ai eu le privilège de naître au Canada. Je sais qu'un grand nombre de mes compatriotes sont dans le même cas, mais bien d'autres Canadiens ont choisi de venir s'établir au Canada. J'ai beaucoup voyagé dans tout le pays, de St. John's à Victoria, jusqu'à la pointe septentrionale de l'Île de Baffin. J'ai parcouru en canot des milliers de milles sur les fleuves et les rivières du Canada, et j'ai visité la plupart des grandes villes du pays à un moment ou un autre.

Mes racines au Canada sont très profondes. Ma famille vient de diverses régions du pays. J'ai vécu un peu partout au Canada pour diverses périodes, la plupart du temps en Ontario, mais brièvement ailleurs. J'aime profondément ce pays et, à l'instar d'autres députés, je ne veux pas qu'il soit divisé.

Notre but dans l'opposition, dans ce cas comme dans bien d'autres, c'est de voir à ce que le système fonctionne. Nous pensons que le Parlement peut fonctionner, que la Chambre des communes le peut. Certes, il arrive parfois que les choses n'aillent pas très bien quant à divers aspects des politiques du gouvernement. Mais, grosso modo, la Chambre des communes fonctionne, ses comités aussi. Nous pensons que ce comité chargé d'étudier la Constitution peut être utile au Canada, qu'il peut faire du travail dont tous les députés seront fiers si seulement on lui en donne la chance et si tous les députés se donnent la main pour faire de ce comité une option viable.

• (0100)

J'appuie l'amendement qui a été proposé. J'espère que cette question sera réglée demain et que l'amendement sera adopté à l'unanimité. J'espère aussi que nous ferons tous en sorte que les travaux du comité soient couronnés de succès, que nous en fassions partie ou non.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, je me rends compte qu'il est tard, mais, pour parler franchement, il est peut-être tard pour notre pays aussi. C'est pourquoi la question de l'heure tardive importe peu. Je voudrais donc revenir à ce que j'ai en quelque sorte laissé entendre quand le député de Kingston et les Îles terminait son discours.

Le député de Kingston et les Îles est l'un des députés les plus constructifs, les plus sincères et les plus compétents. J'aurais donc deux questions à lui adresser.

Le député occupe en quelque sorte le poste de leader parlementaire adjoint. Je ne sais pas quel est son titre officiel. Après le rapport Spicer, après le rapport Beaudoin-Edwards, Dieu sait ce que le gouvernement va répondre à ces rapports, mais si le député était le leader de son parti, qui est l'opposition officielle de Sa Majesté, n'essaierait-il pas de non seulement dégager un consensus, mais aussi d'examiner s'il ne pourrait pas être possible de former une coalition avec le gouvernement afin de résoudre les problèmes de notre pays? C'est ma première question et elle est très précise.

M. Milliken: Monsieur le Président, la question du député est très hypothétique. Rien n'indique qu'il sera nécessaire de former une coalition avec le gouvernement sur cette question. Je suis optimiste et je crois que le comité produira un rapport unanime comme cela a été le cas du comité qui a étudié l'Accord du lac Meech et qui était présidé par celui qui est maintenant ministre de l'Environnement.

Manifestement, les partis à la Chambre ont uni leurs efforts avec beaucoup de succès dans le cadre de ce comité. Malheureusement, on n'a pas donné suite à ce rapport et je ne dirai rien de plus là-dessus.

Je crois qu'il est important que le député se rende compte de la différence qui existe entre la formation d'une coalition avec le gouvernement sur cette question et la présentation d'un rapport unanime du comité, ce que je crois possible. J'espère que c'est ce qui se produira et je crois que tous les députés devraient unir leurs efforts en ce sens.

M. Nowlan: Je vois, monsieur le Président, qu'il s'agit d'une soirée instructive. Je suis bien content que le député de Kingston et les Îles ait donné cette réponse, qui m'amène à ma question supplémentaire. J'ignore s'il a déjà été avocat, mais moi, je l'ai été.

Par conséquent, je comprends la difficulté d'obtenir une coalition dans l'atmosphère très partisane qui règne ici. Le député parle d'un rapport qui a fait l'unanimité; nous avons tous vu ce qu'il en est advenu. C'est pourquoi on réclame à l'extérieur de cette honorable Chambre un référendum, une assemblée constituante.

Je veux poser une question au député. Je l'ai entendu discréditer la position du NPD concernant l'assemblée constituante, et pas seulement la position du NPD, mais celle des nombreuses personnes qui ne sont pas membres